

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 24 AOÛT 2026

1. ADMINISTRATION

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Mot du maire

1.3 Point d'information des conseillères et conseillers

1.4 Adoption de l'ordre du jour

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026

1.6 Autorisation de paiement des dépenses du mois de juillet 2026

1.7 Position du conseil municipal concernant la circulation des véhicules tout-terrain (VTT) sur les rues municipales

1.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027

1.9 Octroi d'un mandat - Élaboration d'une structure salariale et d'une politique des conditions de travail

1.10 Mandat – expertise relative à la gestion des barrages de castors

1.11 PÉRIODE DE QUESTIONS

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1 Abrogation et remplacement de la résolution 2026-07-103 – Autorisation de signature des ententes d'entraide en matière de sécurité incendie

3. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

3.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Avenant no 2 à la convention d'aide financière – Dossier PZT98987

4. URBANISME

4.1 Assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 559-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 435-14 afin d'autoriser les activités liées à l'acériculture à l'intérieur de la zone commerciale C-2

4.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 35, chemin du Gouverneur-Duquesne (lot 5 113 960)

5. LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

5.1 Remplacement d'un membre du Comité consultatif en environnement

5.2 Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)

5.3 Table de concertation des aînés de Portneuf – Participation au projet pilote « Menus travaux »

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

6.1 Adoption du second projet de règlement numéro 559-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 435-14 afin d'autoriser les activités liées à l'acériculture à l'intérieur de la zone commerciale C-2

7. CORRESPONDANCE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE